

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

**Date : 10 juillet 2020 à 20h 00 salle Gaston Chérau**

**Présents :** Mmes., Brault, Delaune, Guillo, Petit, Rabeau, Vannier, Mrs. Biardeau, Jouot, Lepetit, Louveau, Montière, Renaud, Touzet.

**Absents :** Berthelot (excusée 1 pouvoir donnée à M. Touzet), M. Leroy-Battu (excusé)

**Secrétaire :** Adeline Brault

### Ordre du jour :

- Elections des délégués des conseils municipaux en vue des élections sénatoriales
- Droits de préemption communale
- Vote budget assainissement 2020
- Vote budget principal 2020
- Recrutement d'un agent au musée
- Questions diverses

#### **1. Elections des délégués des conseils municipaux en vue des élections sénatoriales**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient à ce jour de voter pour désigner les délégués des conseils municipaux en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Pour Prissac, il convient d'élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Les 3 délégués titulaires élus par le conseil municipal sont M. TOUZET Gilles, M. JOUOT Hubert et M. BIADEAU Dominique.

Les 3 délégués suppléants élus par le conseil municipal sont Mme GUILLOY Brigitte, Mme PETIT Béatrice et M. LOUVEAU David.

#### **2. Droits de préemption communale**

Le Maire fait part au conseil municipal avoir reçu deux demandes concernant des biens soumis à un droit de préemption prévu par le code de l'urbanisme, concernant la vente de biens situés dans le bourg,

- 2-4 rue des Rosiers - PRISSAC, parcelles cadastrées AB N°61-683
- 16 rue Roland Meignien, parcelles cadastrées AB 677-704-706-679

**Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, n'ayant aucun projet d'intérêt général à implanter sur ces lieux, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption pour ces immeubles.**

#### **3. Vote budget assainissement 2020**

Le Maire présente le budget 2020 qui s'équilibre sur 33 774.63 € en fonctionnement et 79 566.24 € en investissement.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce budget assainissement pour 2020.**

#### 4. Vote budget principal 2020

Ce budget proposé pour 2020 a été arrêté sur un **montant global de 2 888 089.67 €** soit un montant supérieur de celui de 2019 qui avait été voté sur 2 301 543 €. Il a été préparé pour la majorité des dépenses courantes en référence au budget de l'année précédente, avec des ajustements à la lumière du réalisé de 2019 ou des évolutions connues.

La section de fonctionnement (hors virement à la section d'investissement) représente 24.7 % de la totalité de ce budget (fonctionnement + investissement) laissant une disponibilité significative pour la conduite de projets d'investissements. Cette proportion a diminué par rapport à 2019 qui était de 30.73%.

- En dépenses de fonctionnement, les grandes tendances sont une diminution 1.7 % des dépenses courantes, contrebalancées par une augmentation des dépenses de personnel 3.6 % (emploi agent non titulaire au musée sur une année entière), soit une évolution globale de 0.8 %. Les recettes intègrent le montant des dotations ou subventions connues, la revalorisation des bases des impôts locaux et en estimant celles non encore notifiées.
- En dépenses d'investissement, le coût des projets déjà décidé a été affiné au maximum et une réserve a été constituée pour des travaux imprévus ou du matériel à remplacer ou à acquérir.

<b>BUDGET FONCTIONNEMENT 2020</b>			
<b>DEPENSES</b>	<i>Rappel 2019</i>	<b>2020</b>	<b>% évol</b>
<b>Dépenses courantes de fonctionnement</b>	375 058,12 €	<b>368 737,84 €</b>	-1,7%
%	53%	<b>52%</b>	
<b>Salaires &amp; indemnités</b>	332 209,00 €	<b>344 041,00 €</b>	<b>3,6%</b>
<b>% salaire et indemnités</b>	47%	<b>48%</b>	
<i>Salaires</i>	303 409,00 €	<b>315 241,00 €</b>	3,9%
%	43%	<b>44%</b>	
<i>Indemnités &amp; cotisations élus</i>	28 800,00 €	<b>28 800,00 €</b>	0,0%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	707 267,12 €	<b>712 778,84 €</b>	<b>0,8%</b>
<b>Virement à sect° d'investissement</b>	599 576,17 €	<b>518 988,15 €</b>	<b>-13,4%</b>
<b>TOTAL</b>	1 306 843,29 €	<b>1 231 766,99 €</b>	<b>-5,7%</b>

<b>BUDGET FONCTIONNEMENT 2020</b>			
<b>RECETTES</b>	<i>Rappel 2019</i>	<b>2020</b>	<b>% évol.</b>
<i>Atténuation de charges (remboursement indemnités journalières)</i>	11 000,00 €	<b>0,00 €</b>	-100,0%
<i>Produits du domaine</i>	57 339,00 €	<b>58 536,34 €</b>	2,1%
<i>Impôts locaux et taxes diverses</i>	350 616,00 €	<b>361 317,00 €</b>	3,1%
<i>Dotat° fonctionnement (DGF &amp; autres) + Sub. partenaires</i>	287 424,39 €	<b>284 845,98 €</b>	-0,9%
<i>Revenus locations (loyers et salles)</i>	26 600,00 €	<b>25 200,00 €</b>	-5,3%
<i>Autres produits financiers</i>	0,00 €	<b>0,00 €</b>	
<b>Total recettes fonctionnement</b>	732 979,39 €	<b>729 899,32 €</b>	<b>-0,4%</b>
<i>Excédent de fonctionnement reporté de N - 1</i>	573 863,90 €	<b>501 867,67 €</b>	-12,5%
<b>TOTAL</b>	1 306 843,29 €	<b>1 231 766,99 €</b>	<b>-5,7%</b>
<b>BUDGET INVESTISSEMENT 2020</b>			

<b>DEPENSES</b>	<b>2020</b>	<b>%</b>
<i>Remboursement capital des emprunts</i>	<b>26 887,50 €</b>	1,6%
<i>Chemin</i>	<b>15 000,00 €</b>	0,9%
<i>Aménagement centre bourg</i>	<b>1 235 000,00 €</b>	74,6%
<i>Réfection rues Edouard Chartier</i>	<b>20 000,00 €</b>	1,2%
<i>Réfection parking école</i>	<b>17 000,00 €</b>	1,0%
<i>Travaux isolation bâtiment CDC</i>	<b>1 638,00 €</b>	0,1%
<i>Aménagement city stade</i>	<b>50 000,00 €</b>	3,0%
<i>Construction hangar pour associations</i>	<b>63 103,00 €</b>	3,8%
<i>Travaux voirie le Beau</i>	<b>15 000,00 €</b>	0,9%
<i>Projet musée</i>	<b>30 000,00 €</b>	1,8%
<i>Imprévus travaux et matériels</i>	<b>181 639,62 €</b>	11,0%
<i>Cautions</i>	<b>1 000,00 €</b>	0,1%
<i>Déficit d'investissement reporté N-1</i>	<b>54,56 €</b>	0,0%
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>1 656 322,68 €</b>	<b>100%</b>

<b>BUDGET INVESTISSEMENT 2020</b>		
<b>RECETTES</b>	<b>2020</b>	<b>%</b>
<i>Virement de la section fonctionnement</i>	<b>518 988,15 €</b>	31,3%
<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	<b>230 194,56 €</b>	13,9%
<i>Taxe aménagement</i>	<b>106,70 €</b>	0,0%
<i>Fds Remboursement TVA</i>	<b>33 945,62 €</b>	2,0%
<i>Subvention TEPCV C2E</i>	<b>20 500,00 €</b>	1,2%
<i>Conseil départemental</i>	<b>63 225,00 €</b>	3,8%
<i>Etat</i>	<b>361 393,65 €</b>	21,8%
<i>Emprunt travaux centre bourg</i>	<b>200 000,00 €</b>	12,1%
<i>Subvention Région</i>	<b>209 469,00 €</b>	12,6%
<i>Cautions</i>	<b>500,00 €</b>	0,0%
<i>Autres (Fonds sport)</i>	<b>18 000,00 €</b>	1,1%
<b>Total recettes investissement</b>	<b>1 656 322,68 €</b>	<b>100%</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve ce budget principal pour 2020

##### 5. Recrutement d'un agent au musée

Le Maire informe le conseil municipal que pour assurer l'ouverture du musée pendant la période estivale il convient de recruter un agent. Le contrat de l'agent en charge de l'accueil et du développement du musée prend fin le 4 août.

Il y a une possibilité de reconduire un nouveau contrat CDD non titulaire pour une durée maximum de 6 mois sur 12 mois pour raison « besoin saisonnier ».

Le musée est ouvert jusqu'à fin septembre mais peut encore accueillir des groupes en octobre. Le Maire propose au conseil municipal d'établir un CDD d'emploi saisonnier jusqu'au 31 octobre à cet agent.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte, cette proposition.

Le Maire demande également aux conseillers municipaux de réfléchir sur le devenir du musée. Une réunion est prévue jeudi 16 juillet 18h00 afin de permettre aux nouveaux conseillers municipaux de le visiter et ainsi mieux se rendre compte des actions de développement pouvant y être conduites.

## **6. Questions diverses**

### **Installation prochaine d'une antenne téléphonie portable**

Le Maire informe le conseil municipal que le conseil départemental de l'Indre vient de valider l'installation d'une nouvelle antenne téléphonie portable sur la commune de Prissac dans le secteur de la Rochechevreux.

Le Maire a remercié le Président du Conseil départemental pour cette action qui va permettre de réduire les zones dites « blanche ».

### **CDC MOVA**

La communauté de communes Marche Occitane Val d'Anglin vient d'élire cette semaine un nouveau Président qui est M. Moreau Maire de Chaillac en remplacement de M. Gourlay, maire de Roussines.

### **Composition des commissions communales**

Des corrections et modifications sont apportées aux commissions communales de Prissac

<b>LES COMMISSIONS COMMUNALES</b>	
FINANCES (7 personnes)  Responsable : Gilles TOUZET	- Gilles TOUZET - Dominique BIARDEAU - Béatrice PETIT - Brigitte GUILLOY - Hubert JOUOT - Mireille VANNIER - Éric LEPETIT
TRAVAUX – PROJETS D'INVESTISSEMENTS (7 personnes, dont les titulaires de la CAO) (inclut recherches des financements, suivi des travaux...) (inclut le projet WIFI 4 EU)  Responsable : Dominique BIARDEAU <b>+ Eric LEPETIT (suppléant)</b>	- Gilles TOUZET - Pascal RENAUD - Dominique BIARDEAU - Éric LEPETIT - Brigitte GUILLOY - Hubert JOUOT - David LOUVEAU
COMMISSION APPEL OFFRES (CAO) Commission réglementée et obligatoire, art 22 du code des marchés publics, le maire = le président + 3 membres titulaires (T) + 3 mb suppléants (S)  Responsable : Gilles TOUZET	- Gilles TOUZET - Pascal RENAUD (T) - Dominique BIARDEAU (T) - Éric LEPETIT (T)  - Franck MONTIEGE (S) - Sylvie DELAUNE (S) - Adeline BRAULT (S)
VOIRIE – CHEMINS – CHEMINS RANDO PNR	- Éric LEPETIT - Pascal RENAUD - David LOUVEAU

Responsable : <b>Dominique BIARDEAU</b>	- Gilles TOUZET - Dominique BIARDEAU
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TOURISTIQUE VALORISATION DU PATRIMOINE MUSEE  <b>Responsable : Brigitte GUILLOY</b>	- Hubert JOUOT - Franck MONTIEGE - Brigitte GUILLOY - Gilles TOUZET - Béatrice PETIT - Pascal RENAUD
GESTION DU PERSONNEL (5 personnes) (Commission recrutement)  Responsable : Gilles TOUZET	- Gilles TOUZET - Hubert JOUOT - Dominique BIARDEAU - Franck MONTIEGE - Béatrice PETIT - Éric LEPETIT
SPORTS ET LOISIRS (6 personnes) ORGANISATION DES MANIFESTATIONS COMMUNALES  RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS  Responsable : Franck MONTIEGE	- Franck MONTIEGE - Christophe LEROY BATTU - Pascal RENAUD - David LOUVEAU - Éric LEPETIT - Gilles TOUZET
ASSAINISSEMENT ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE ORDURES MENAGERES  Responsable : <b>Dominique BIARDEAU</b>	- Dominique BIARDEAU - Gilles TOUZET - Pascal RENAUD - Franck MONTIEGE - <b>Hubert JOUOT</b> - <b>Béatrice PETIT</b>
ECOLE (Périscolaire, cantine, plannings, bilans annuels)  Responsable : <b>Hubert JOUOT</b>	- Aurélie RABEAU - Adeline BRAULT - Brigitte GUILLOY - Gilles TOUZET - <b>Hubert JOUOT</b>
COMMUNICATION CULTURE (Site internet, panneau affichage, Tambour, médiathèque, relations NR)  Responsable : Brigitte GUILLOY	- Hubert JOUOT - Éric LEPETIT - <b>Brigitte GUILLOY</b> - <b>Aurélie RABEAU</b> - <b>Sylvie DELAUNE</b> - <b>Gilles TOUZET</b>
REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CCAS  Président du CCAS: Gilles TOUZET	- Gilles TOUZET - Hubert JOUOT - Sylvie DELAUNE - Béatrice PETIT - Brigitte GUILLOY
Correspondant défense	- Franck MONTIEGE
Jury criminel	- Mireille VANNIER
Commission contrôle liste électorale	- ordre du tableau (hors maire et adjoints) - Sylvie DELAUNE

### **Modifications**

#### **Ecole**

M. Jouot demande la possibilité de faire une réunion assez rapidement afin de pouvoir préparer au mieux la rentrée scolaire.

Après échanges, une réunion de la commission école aura lieu le mercredi 5 aout à 14 h00.

### **Jury Criminel**

Mme Vannier informe le conseil municipal que cette année aucun habitant de la commune de Prissac n'a été tiré au sort pour siéger au jury criminel.

### **Utilisation de la salle des Fêtes**

Mme Vannier pose la question pour savoir si la salle des fêtes peut être actuellement louée pour des mariages et autres réunions de famille compte tenu des mesures sanitaires COVID 19. Le Maire se renseignera auprès de la sous-préfecture.

### **Etang**

Compte tenu de la vétusté des tables de l'étang il est demandé la possibilité de les remplacer et de les fixer.

Il sera demandé à l'équipe technique d'aller vider les poubelles de l'étang et de voir la possibilité de doubler leur nombre.

### **Travaux rue de la pompe**

Mme Guillois signale que l'entreprise Eurovia est revenue hier refaire les travaux de voirie rue de la Pompe pour lesquelles des réserves avaient été faites par la commune.

L'entreprise n'a pas informé la mairie de sa venue.

Après constat l'entreprise ne semble pas avoir repris la totalité des travaux pour lesquelles des réserves étaient faites.

Le Maire propose de faire une réunion de la commission travaux samedi 11 juillet à 9 h00 pour faire un point précis de ce qui ne va toujours pas et en informer la CDC MOVA et l'entreprise Eurovia.

La séance est levée à 23h15